

les 
alentours
rêveurs



A mots perdus

*Fable chorégraphique d'après le roman de Serge Joncour :
« L'Homme qui ne savait pas dire non »*

A mots perdus



chorégraphie & interprétation **Serge Ambert**
régie générale : **Sébastien Péron**
Univers sonore : **AltiM**
avec la voix de **Claire de Sédouy**

remerciements à Alain Buisson et Bětka Májová

Une commande du Festival Tandem-Nevers.
Première à la Maison de la Culture de Nevers le 5 décembre 2015

intentions

Le roman de Serge Joncour est une fable qui traite de la mémoire, du langage, de l'identité et de la liberté.

A la lecture de ce roman, m'est apparue l'envie de parler des origines, de la naissance jusqu'à l'aboutissement mais aussi de la résistance à ce qui écrase, pèse et annihile toute volonté de révolte. Retrouver le pouvoir de dire non, à la recherche des mots perdus comme Grégoire Beaujour se rendant à « L'ouvroir des mots perdus » en quête du sens originel de l'existence.

L'écriture du corps n'est pas linéaire en suivant la trame narrative du roman mais évoque et suggère comme un écho au texte.

Le public est situé de part et d'autre d'un long couloir blanc, le plus près possible, au cœur de ce qui se joue. Il est interpellé, sollicité, témoin privilégié de cette mise à nue.

L'espace est ouvert, tapis blanc au sol comme une page blanche à écrire, une grande table en fer, table d'opération, de dissection...

Le mouvement est accompagné par des bribes de piano.

Un dialogue s'opère avec une voix féminine pour accéder peut-être au mot perdu.

« C'est là que d'un coup il a ressenti un genre de trop-plein, ou de vertige, au point même qu'il a dû ressortir instantanément de son bain, il mettait de l'eau partout mais c'était plus fort que lui, il fallait qu'il trouve une feuille et un stylo, les mots lui venaient de toute part, ça lui dégoulinait comme une pluie, ça lui prenait le corps comme une envie de danser, ou de se battre probablement »

Serge Joncour : 'L'homme qui ne savait pas dire non

Dialogue (extrait)

Mais enfin Marie-Line, vous n'avez toujours pas compris ?

Quoi donc ?

Eh bien que malgré moi je suis comme ça, je veux tout vous ne voyez pas ? Tout ! Travailler, prendre un café, vous accompagner, rester à mon bureau, vous trouver des sucrettes, du sucre, je veux tout. Simplement parce que c'est plus fort que moi, je suis prêt à tout, tenez, allez-y faites l'essai, demandez-moi ce que vous voulez, demandez-moi d'aller chercher vos sucrettes par exemple, ou même de vous y accompagner, n'avez pas peur, allez-y demandez-moi ce que vous voulez...

Vraiment, je crois que vous avez trop de travail en ce moment.

Et d'ici peu ça va être pire.

Vraiment ?

Oh que oui.

Vous savez quoi, vous devriez vous changer les idées, aller au cinéma.

Oui, c'est vrai, ça me ferait sans doute du bien de voir un bon film, pas vous ?

Oui, moi aussi, si on y allait maintenant ça vous dirait ?

Oui, Marie-Line.

Un film calme, du genre assis.

Oui, c'est vrai, j'irais bien voir un film sans trop d'action, un film où on prend son temps, ou un film des années soixante-dix, c'était tellement mieux les années soixante-dix.

Un vieux film alors !

Les années soixante-dix, c'est vieux déjà ?

En quelque sorte, oui.

Des atmosphères pas trop rangées dans des décors de villes à venir, avec des gens en pull orange qui montent dans des Renault jaunes... Ca vous dirait, Marie-Line ?

Un film de Rohmer alors ?

Oui, ou un film de Pialat.

Oui, ou un film de Sautet, j'ai grandi dans un film de Sautet, avec les téléphones gris en bakélite et les gens qui fument à table. Oui. Ou les premiers Blier, ou bien celui de Chabrol avec Jean Yanne dans la peugeot 304...

Ou, des films italiens un peu foutraques...

Oui, c'est bien ça, j'irais bien voir un film avec Ugo Tognazzi !

Là maintenant, ça vous dirait ?

Oui, mais il faut d'abord que je reste au bureau, pour prendre les appels jusqu'à ce soir.

On y va ce soir alors ?

Oui, avec plaisir, mais ce soir j'ai ma sœur qui vient dîner à la maison, je ne sais pas comment j'arriverai à faire les deux.

Eh bien demain soir, ce sera encore mieux.

Oui, c'est vrai, vous ne trouvez pas ?

Exactement, c'est ce que je vous disais !

Oui c'est bien, nous sommes d'accord.

Vous savez Marie-Line, c'était le bonheur, les années soixante-dix, parfois je regrette un peu de ne pas avoir fait ma vie dans ces années-là, le monde était disposé à tout, le progrès ne nous voulait que du bien, pas vrai ?

Oui, tout comme vous n'est-ce pas ?

Oui, seulement dans les années soixante-dix je n'étais encore qu'un enfant, en somme je n'y étais pour rien, comme vous ?

Oui, d'autant que je suis née en quatre-vingt.

Les mots

Mon enfance est là pour me rappeler ça

Ecrire c'est sculpter l'inutile

Venez nombreux !!!

Après une formation en danse et musique Serge Ambert débute sa carrière d'artiste en tant que comédien auprès du metteur en scène allemand Hans Peter Cloos. L'année suivante il rejoint le Ballet de l'Opéra de Lyon pour deux années, puis il travaille avec de nombreux chorégraphes s'imprégnant de différents styles du baroque au contemporain : Christian Taulelle, Andy Degroat, François Raffinot, Francine Lancelot, Béatrice Massin, Ana Yepes, Jean-Claude Gallotta, Jacques Fargearel, Frédéric Lescure... En 1993 il rencontre Christine Bastin avec laquelle il collaborera en tant qu'interprète pendant de nombreuses années.

Il débute son travail de chorégraphe en 2001 et après plusieurs projets le menant de France en République tchèque il fonde sa propre compagnie les alentours rêveurs en 2003. Il développe alors un langage très personnel alliant théâtralité, physicalité et poésie du mouvement tout en portant toujours une grande attention à l'écriture. Il s'intéresse au travers de ses créations à des thématiques fortes où le corps est le signifiant. Ainsi il crée entre autres : en 2004 **La Fêlure du Papillon**, duo sur la schizophrénie ; en 2007 **Desirata**, pièce traitant du désir et de la séduction, en collaboration avec un quatuor de musique contemporaine ; en 2009 **Fleurs sanglantes**, duo d'inspiration japonaise évoquant la part féminine de l'homme et sa part destructrice ; en 2010, **Comme un Bond en plein Ciel**, solo faisant écho à plusieurs années d'ateliers auprès de patients psychotiques et abordant le thème de la maladie par le biais d'une grande figure de la danse Vaslav Nijinski ; en 2012, **La Femme ailée**, solo créé pour Mélanie Venino puis **Les Blessures volontaires**, collaboration artistique avec l'accordéoniste Arnaud Méthivier, aborde la thématique du chaos et de la reconstruction personnelle et sociale ; en 2014, **Ce que me dit la Nuit**, réflexion intimiste et intérieure sur ce qui le touche dans la danse des patients psychotiques auxquels il a été confronté ; en 2015, répondant à une commande du Festival littéraire Tandem il chorégraphie **A mots perdus**, inspiré du roman de Serge Joncour : « L'Homme qui ne savait pas dire non » ; en 2016, **KrAFT**, duo avec Arnaud Méthivier.

En dehors de sa compagnie Serge Ambert est invité régulièrement en France et à l'étranger pour des stages ou des créations. Ainsi en 2005 il est convié par l'Opéra de Dijon à chorégrapier **Carnaval des Animaux**, et en 2011 par le groupe ELEVEN de Valencia pour **Exilos nocturnos**. En juin 2015 il crée une pièce chorégraphique à l'Opéra de Paris en collaboration avec Selin Dündar pour 2 classes de collégiens **Un nouvel endroit**.

Il travaille ponctuellement avec de nombreux artistes autour de performances (Arnaud Méthivier, le collectif Zazen, Bernat Combi, Didier Petit) ou de collaborations artistiques (la compagnie de rue METALVOICE, Jean Bojko, le Théâtre de l'Argile).

La Cie les alentours rêveurs est une compagnie de danse contemporaine fondée en 2003 qui porte le travail du chorégraphe Serge Ambert.

Son travail s'attache à mettre l'humain au cœur de sa recherche. L'écriture oscille entre corps théâtral et corps dansant avec une attention forte portée à l'écriture du mouvement et un sens poussé du détail. Le geste chorégraphique en devient signifiant et expressif porté par un rapport à la musicalité important. Les thématiques choisies interrogent notre société, l'identité des individus qui la composent ainsi que la notion de normes.

Ainsi depuis 2004 sont traités des thèmes comme la schizophrénie, la maladie mentale et l'enfermement (**La Fêlure du Papillon 2004**, **les âmes perdues 2005**, **Comme un Bond en plein Ciel 2010**, **Ce que me dit la Nuit 2014**), la dualité de l'homme entre masculinité et féminité (**Fleurs sanglantes 2009**), la reconstruction après le chaos (**Les Blessures volontaires 2012**), le rituel (**La Femme ailée 2012**).

Une part importante de la recherche est tournée vers la relation à d'autres formes artistiques, la musique contemporaine (**Desirata 2007**), la musique improvisée (**Souffle aux Corps 2011**), la littérature (**A mots perdus 2015**). Toutefois le texte et la musique font partie intégrante de ce qui est donné à voir au plateau dans presque toutes les créations.

Dans son travail de sensibilisation la compagnie s'attache à travailler avec tous les publics (scolaires, publics en situation de handicap, amateurs), à la recherche de la signature corporelle et gestuelle propre à chaque individu et où le sensible est le moteur essentiel.

Depuis 2006 la Cie les alentours rêveurs est installée à l'Abbaye de Corbigny à la demande de la municipalité. Elle a ainsi trouvé un écrin idéal pour mener sa recherche et aller à la rencontre des publics.

La Compagnie les alentours rêveurs est accueillie en résidence-implantation par la ville de Corbigny.

Elle est aidée par le Ministère de la culture/DRAC Bourgogne Franche-Comté au titre de l'aide à la structuration, conventionnée par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et subventionnée par le Conseil Départemental de la Nièvre.

Les alentours rêveurs
6 rue de l'Abbaye
58800 CORBIGNY

03 86 20 17 42
06 85 05 66 64
alentours.reveurs@orange.fr
www.alentours-reveurs.com

SIRET : 450 586 649 00029
APE : 9001Z
Licence du spectacle catégorie 2 : 759520
Association loi 1901 assujettie à la TVA

Administration : Valérie Bordes 06 89 89 40 25

Présidente : Sophie Bobbé

Photos du dossier : Jean-Claude Chaudy

